

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév. 2

Section C
Division 10

10 INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Cette division comprend la transformation des produits de la culture, de la sylviculture et de la pêche en aliments pour l'homme ou l'animal et comprend également la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires. Cette activité génère fréquemment des produits associés de valeur diverse (par exemple peaux pour l'activité d'abattage ou tourteaux pour la production d'huile).

La division est organisée en sous filières : viandes, poissons, fruits et légumes, corps gras, produits laitiers, meunerie et travail du grain, aliments pour animaux et autres filières alimentaires. La production est le plus souvent effectuée pour compte propre mais peut aussi l'être pour compte de tiers, notamment l'abattage à façon.

Cette division ne comprend pas la préparation de plats pour consommation immédiate, comme dans les restaurants.

Certaines activités sont considérées comme manufacturières (par exemple les boulangers, pâtisseries, charcutiers, etc. qui vendent leur propre production), même s'il y a vente au détail dans le propre magasin du producteur. Cependant, lorsque le traitement est minimal et n'aboutit pas à une réelle transformation (boucherie, poissonnerie) le classement s'effectue en section G "Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles".

Les activités de préparation de produits alimentaires destinés à la consommation sur place sont classées dans la division 56.

La production d'aliments pour animaux à partir de co-produits ou sous-produits (y compris d'abattoir) est classée en 10.9, tandis que la transformation des déchets d'aliments et de boissons en matières premières secondaires est classée en 38.3 et l'élimination de déchets d'aliments et de boissons en 38.21.

10.1 TRANSFORMATION ET CONSERVATION DE LA VIANDE ET PRÉPARATION DE PRODUITS À BASE DE VIANDE

10.11 Transformation et conservation de la viande de boucherie

10.11Z *Transformation et conservation de la viande de boucherie*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage d'animaux de boucherie, à la préparation et à l'emballage de la viande : bœuf, porc, agneau, lapin, mouton, buffles, bisons, etc.
- la production de viandes de boucherie, fraîches, congelées ou surgelées, en carcasses
- la production de viandes de boucherie, fraîches, congelées ou surgelées, en morceaux

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'abattage et la transformation des baleines à terre ou à bord de bateaux spécialement équipés
- la production de cuirs et de peaux bruts provenant de l'activité des abattoirs, y compris le délainage
- la production de saindoux et d'autres graisses animales comestibles
- la préparation des abats
- la production de laine de délainage

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'extraction de graisses de volailles comestibles (cf. 10.12Z)
- le conditionnement de viandes de boucherie, pour compte propre (cf. 46.32A) ou pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 10.11.11, 10.11.12, 10.11.13, 10.11.14, 10.11.15, 10.11.20, 10.11.31, 10.11.32, 10.11.33, 10.11.34, 10.11.35, 10.11.39, 10.11.41, 10.11.42, 10.11.43, 10.11.44, 10.11.45, 10.11.50, 10.11.60, 10.11.99

Remarque : Relèvent de la sous-classe 10.11Z les unités qui achètent des animaux vivants, et vendent les carcasses, quartiers ou morceaux, après avoir fait abattre les bêtes.

10.1 VIANDE ET PRODUITS À BASE DE VIANDE

10.11 Viandes de boucherie et produits d'abattage

10.11.1 Viandes de boucherie, fraîches ou réfrigérées

10.11.11 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée

CC : - carcasses, demi-carcasses et quartiers de gros bovins, fraîches ou réfrigérées
- viande de bœuf en morceaux, parée ou hachée, fraîche ou réfrigérée
- viande de veau en carcasses, en quartiers ou en morceaux, fraîche ou réfrigérée

10.11.12 Viande de porc, fraîche ou réfrigérée

CC : - carcasses et demi-carcasses de porc, fraîches ou réfrigérées
- épaules, jambons, longes et autres morceaux parés de porc, frais ou réfrigérés

10.11.13 Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée

CC : - carcasses, épaules, gigots et autres morceaux parés d'agneau ou de mouton, fraîches ou réfrigérées

10.11.14 Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée

CC : - viande de chèvres et chevreaux, fraîche ou réfrigérée

10.11.15 Viande de cheval et autres équidés, fraîche, ou réfrigérée

CC : - carcasses, demi-carcasses, quartiers et autres morceaux parés de viande de cheval, frais ou réfrigérés
CA : - viande d'ânes et de mulets

10.11.2 Abats comestibles d'animaux de boucherie, frais ou réfrigérés

10.11.20 Abats comestibles d'animaux de boucherie, frais ou réfrigérés

CC : - abats comestibles d'animaux de boucherie, frais ou réfrigérés (foies, rognons, cœurs, langues, têtes, pieds, cervelles, ris, hampes, pis, etc.)

- 10.11.3 Viande et abats comestibles congelés ou surgelés ; autres viandes et abats comestibles**
- 10.11.31 Viande bovine, congelée ou surgelée**
CC : - carcasses, demi-carcasses et quartiers de gros bovins, congelées ou surgelées
- viande de bœuf en morceaux, parée ou hachée, congelée ou surgelée
- viande de veau en carcasses, en quartiers ou en morceaux, congelée ou surgelée
- 10.11.32 Viande de porc, congelée ou surgelée**
CC : - carcasses et demi-carcasses de porc, congelées ou surgelées
- épaules, jambons, longes et autres morceaux parés de porc, congelés ou surgelés
- 10.11.33 Viande de mouton, congelée ou surgelée**
CC : - carcasses, épaules, gigots et autres morceaux parés d'agneau ou de mouton, congelés ou surgelés
- 10.11.34 Viande de caprins, congelée ou surgelée**
CC : - viande de chèvres et chevreaux, congelée ou surgelée
- 10.11.35 Viande de cheval et autres équidés, congelée ou surgelée**
CC : - carcasses, demi-carcasses, quartiers et autres morceaux parés de viande de cheval, congelés ou surgelés
- 10.11.39 Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés**
CC : - viandes de lapins, pigeons et gibiers à plume ou à poil
- les abats comestibles
CA : - viandes de cervidés (rennes, cerfs, etc.), camélidés, baleine et autres cétacés, etc.
NC : - *escargots non préparés (01.49.23)*
- *peaux de lapin (01.49.31)*
- 10.11.4 Laine de délainage et cuirs bruts**
- 10.11.41 Laine de délainage en suint, y compris laine lavée à dos**
NC : - *laine de tonte (01.45.30)*
- 10.11.42 Cuirs et peaux bruts de bovins ou d'équidés, entiers**
CC : - peaux entières, fraîches, salées, séchées, chaulées ou pickelées de gros bovins, de veaux et d'équidés
NC : - *peaux prêtannées, tannées ou finies (15.11.3)*
- 10.11.43 Autres cuirs et peaux bruts de bovins ou d'équidés**
CC : - croupons et demi croupons de peaux fraîches, salées, séchées, chaulées ou pickelées de gros bovins, de veaux et d'équidés
NC : - *peaux prêtannées, tannées ou finies (15.11.3)*
- 10.11.44 Cuirs et peaux bruts de moutons ou d'agneaux**
CC : - peaux fraîches, salées, séchées, chaulées ou pickelées d'ovins
NC : - *peaux d'animaux à fourrure, peaux de lapin et peaux d'agneau astrakan (01.49.3)*
- *peaux prêtannées, tannées ou finies (15.11.41)*
- 10.11.45 Cuirs et peaux bruts de chèvres ou de chevreaux**
CC : - peaux fraîches, salées, séchées, chaulées ou pickelées de caprins
NC : - *peaux prêtannées, tannées ou finies (15.11.4)*
- 10.11.5 Graisses d'animaux de boucherie**
- 10.11.50 Graisses d'animaux de boucherie**
CC : - graisses d'animaux de boucherie, brutes ou fondues (lard gras, saindoux)
NC : - *graisses d'animaux marins (10.41.1)*

10.12 Transformation et conservation de la viande de volaille

10.12Z *Transformation et conservation de la viande de volaille*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage, à la préparation et à l'emballage de volailles
- la production de viandes de volailles (volailles entières ou en portions individuelles), fraîches, congelées ou surgelées
- l'extraction de graisses de volailles comestibles

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production de plumes, de peaux et de duvets, bruts et apprêtés
- la préparation des abats

Cette sous-classe ne comprend pas :

- *le conditionnement de viandes de volailles, pour compte propre (cf. 46.32A) ou pour compte de tiers (cf. 82.92Z)*

Produits associés : 10.12.10, 10.12.20, 10.12.30, 10.12.40, 10.12.50, 10.12.99

Remarque : Relèvent de la sous-classe 10.12Z les unités qui achètent des animaux vivants, et vendent la viande (volailles entières ou en portions individuelles), après avoir fait abattre les bêtes.

10.11.6 Sous-produits animaux bruts, non comestibles

10.11.60 Sous-produits animaux bruts, non comestibles

CC : - os et poudre d'os, cornes, sabots, dents, becs, griffes, fanons, bois, écailles de tortues

- soies de porc et poils à brosse, crins de chevaux
- ivoire et déchets d'ivoire
- boyaux et produits de la boyauderie, vessies, estomacs d'animaux
- glandes et sécrétions à usage pharmaceutique brutes
- sang d'abattage, ambre gris, musc

NC : - *peaux de reptiles (01.49.39), plumes et duvets (10.12.50), animaux naturalisés (32.99.59), produits opothérapeutiques (21.10.60)*

10.11.9 Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de boucherie et produits d'abattage

10.11.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de boucherie et produits d'abattage

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- abattage à façon de bovins, porcins, ovins, caprins, équidés, cétacés
- dépeçage et découpe d'animaux abattus
- éviscération et mise en quartiers d'animaux abattus
- premier nettoyage des peaux y compris l'extraction de laine entraînée et d'autres déchets crus non comestibles

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.12 Viandes de volailles

10.12.1 Viandes de volailles, fraîches ou réfrigérées

10.12.10 Viandes de volailles, fraîches ou réfrigérées

CC : - volailles entières ou découpées en portions individuelles, ou en morceaux (exclusivement les espèces suivantes : poules, dindes, oies, pintades, canards)

10.12.2 Viandes de volailles, congelées ou surgelées

10.12.20 Viandes de volailles, congelées ou surgelées

CC : - volailles entières ou découpées en portions individuelles, ou en morceaux (exclusivement les espèces suivantes : poules, dindes, oies, pintades, canards)

10.12.3 Graisses de volailles

10.12.30 Graisses de volailles

CC : - graisses de poules, d'oies et de canards

10.12.4 Abats comestibles de volailles

10.12.40 Abats comestibles de volailles

CC : - abats de volailles et foies gras, non préparés

10.13 Préparation de produits à base de viande

10.13A Préparation industrielle de produits à base de viande

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication industrielle de produits à base de viandes ou d'abats (pièces salées, fumées, séchées, cuites, etc.)
- la fabrication industrielle de charcuteries telles que pâtés, rillettes, saucisses, salamis, boudins, andouillettes, cervelas, mortadelles, galantines, jambons cuits
- la préparation de foies gras

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production de farines et poudres de viandes comestibles ou impropres à l'alimentation humaine

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de plats préparés à base de viande (cf. 10.85Z)
- la préparation de potages contenant de la viande (cf. 10.89Z)
- le commerce de gros de viandes et de produits à base de viande (cf. 46.32)
- le conditionnement de viandes, pour compte propre (cf. 46.32A) ou pour compte de tiers (cf. 82.92Z)
- la préparation d'extraits et jus de viande, de poissons et d'autres animaux (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.13.11p, 10.13.12p, 10.13.13p, 10.13.14p, 10.13.15p, 10.13.16, 10.13.91p, 10.13.99

Remarque : Il peut s'agir de produits frais, congelés ou surgelés, appertisés, de semi-conserves ou de conserves de tous types.

Cette sous-classe ne concerne que des unités ne pratiquant pas de façon habituelle la vente au détail.

10.13B Charcuterie

Cette sous-classe comprend :

- la préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés tels que pâtés, rillettes, saucisses, salamis, boudins, andouillettes, cervelas, mortadelles, galantines, jambons cuits

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de plats préparés à base de viande (cf. 10.85Z)
- la préparation de potages contenant de la viande (cf. 10.89Z)
- le commerce de gros de produits à base de viande (cf. 46.32B)
- le conditionnement de viandes, pour compte propre (cf. 46.32A) ou pour compte de tiers (cf. 82.92Z)
- la préparation d'extraits et jus de viande, de poissons et d'autres animaux (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.13.11p, 10.13.12p, 10.13.13p, 10.13.14p, 10.13.15p, 10.13.91p

10.12.5 Plumes et duvets

10.12.50 Plumes et duvets

CC : - plumes, peaux et duvets, bruts et apprêtés
- articles en plumes ou en duvet

10.12.9 Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de volailles

10.12.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la préparation de viandes de volailles

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- choix/tri des volailles
- plumage de volailles
- abattage de volailles
- premier nettoyage des plumes et du duvet

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.13 Produits à base de viande

10.13.1 Conserves et préparations à base de viande, abats et sang

10.13.11 Viandes et abats de porc découpés, salés, séchés ou fumés (bacon et jambon)

CC : - jambons, épaules, jambonneaux et autres morceaux de porc salés, séchés ou fumés (lard maigre, bacon, etc.)

10.13.12 Viandes de bœuf salées, séchées ou fumées

CC : - viandes de bœuf salées, séchées ou fumées

10.13.13 Autres viandes et abats comestibles salés, séchés ou fumés (à l'exclusion de la viande de porc et de bœuf) ; farines et poudres de viandes comestibles

CC : - autres viandes et abats comestibles salés, séchés ou fumés

CA : - farines et poudres de viandes comestibles

NC : - *viandes et abats comestibles salés, séchés ou fumés de porc et de bœuf (10.13.11 et 12)*

10.13.14 Saucisses et charcuteries similaires

CC : - saucisses, boudins, andouillettes, saucisses cocktail et charcuteries diverses

- saucissons secs ou cuits, mortadelles, cervelas, etc.

- conserves à base de saucisses

NC : - *plats préparés à base de charcuterie : choucroutes garnies, cassoulets, etc. (10.85.11)*

10.13.15 Autres préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, à l'exclusion des plats préparés

CC : - pâtés, rillettes, galantines, produits en croûte, etc.

- autres conserves à base de charcuterie

- pâtés de foie et autres préparations à base de foies

- foies gras préparés et conserves de foie gras

- conserves de volailles, confits, gésiers, etc.

- jambons, épaules, jambonneaux, noix de porc, cuits, préparés ou en conserve

- conserves à base de bœuf (comed beef, etc.)

- préparations à base d'abats (pieds de cochon, museau, tripes, fromage de tête, etc.)

CA : - préparations surgelées à base de viandes

NC : - *charcuteries de poissons (10.20.25)*

- *autres plats préparés à base de viandes (10.85.11)*

- *extraits et jus de viande, de poissons et d'autres animaux (10.89.14)*

10.13.16 Farines, poudres et pellets de viandes, impropres à l'alimentation humaine ; cretons

CC : - produits protéiques fondus provenant de tissus animaux, y compris les os, à l'exclusion de tout sang, poil, sabot, corne, rognure de peau, crotte, contenu d'estomac et de panse

Remarque : Cette sous-classe concerne aussi des unités associant habituellement la production à la vente en l'état de produits à base de viandes, à titre secondaire.

10.2 TRANSFORMATION ET CONSERVATION DE POISSON, DE CRUSTACÉS ET DE MOLLUSQUES

10.20 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

10.20Z *Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques*

Cette sous-classe comprend :

- la préparation et la conservation de poissons, de crustacés et de mollusques par congélation, surgélation, séchage, cuisson, fumage, salage, saumurage, mise en conserve, etc.
- la préparation de produits à base de poissons, de crustacés et de mollusques (filets de poisson, laitances, caviar et ses succédanés, etc.)
- la production de farines de poissons destinées à l'alimentation humaine ou animale
- la production de farines et de solubles à partir de poissons et d'autres animaux aquatiques impropres à la consommation humaine

Cette sous-classe comprend aussi :

- les activités des navires se livrant uniquement à la transformation et à la conservation du poisson
- la transformation d'algues marines

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la transformation et la conservation du poisson sur des navires se livrant à la pêche en mer (cf. 03.11Z)
- la transformation des baleines à terre ou à bord de bateaux spécialement équipés (cf. 10.11Z)
- la production d'huiles et de matières grasses à partir de substances marines (cf. 10.41A)
- la production de plats préparés à base de poissons (cf. 10.85Z)
- la fabrication de potages à base de poissons (cf. 10.89Z)
- le conditionnement des poissons, crustacés et mollusques par les mareyeurs (cf. 46.38A)

Produits associés : 10.20.11, 10.20.12, 10.20.13, 10.20.14, 10.20.15, 10.20.16, 10.20.21, 10.20.22, 10.20.23, 10.20.24, 10.20.25, 10.20.26, 10.20.31, 10.20.32, 10.20.33, 10.20.34, 10.20.41, 10.20.42, 10.20.91, 10.20.99

Remarque : Il peut s'agir de produits frais, congelés ou surgelés, appertisés, de semi-conserves ou de conserves de tous types.

10.13.9 Cuisson et autres façons de préparations à base de viandes ; opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits à base de viandes

10.13.91 Cuisson et autres façons de préparations à base de viandes

CC : - services de cuisson, salage, fumage et séchage de viandes et préparations alimentaires à base de viandes

NC : - services de stérilisation ou cerclage de conserves portant sur des préparations à base de viande (10.13.99)

- services d'extraction d'huiles et de graisses animales (10.41.1)

10.13.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits à base de viandes

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- découpe ou de préparation des morceaux de viande et d'abats

NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

10.2 PRÉPARATIONS ET CONSERVES À BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PÊCHE

10.20 Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche

10.20.1 Poissons, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés

CC : - poissons préparés et conserves de poissons, coquillages, crustacés et mollusques

NC : - poissons frais entiers (03.00)

10.20.11 Filets de poissons et autres viandes de poisson (y compris hachées), frais ou réfrigérés

CC : - filets, tranches et morceaux de poissons, frais ou réfrigérés, y compris hachés

10.20.12 Foies et œufs de poissons, frais ou réfrigérés

CC : - foies, œufs, laitances, frais ou réfrigérés

10.20.13 Poissons, congelés ou surgelés

CC : - poissons entiers, congelés ou surgelés

10.20.14 Filets de poissons, congelés ou surgelés

CC : - filets, tranches et morceaux de poissons, congelés ou surgelés

- poissons panés surgelés

10.20.15 Viandes de poissons (y compris hachées), congelées ou surgelées

CC : - surimi et viandes de poissons (harengs, rascasses, morues, merlans, etc.), congelés ou surgelés

10.20.16 Foies et œufs de poissons, congelés ou surgelés

CC : - foies, œufs, laitances, congelés ou surgelés

10.20.2 Autres préparations et conserves à base de poissons ; caviar et ses succédanés

10.20.21 Filets de poissons séchés, salés, mais non fumés

CC : - filets, tranches et morceaux de poissons, séchés, salés mais non fumés

10.20.22 Foies et œufs de poissons séchés, salés ou fumés ; farines, poudres et pellets de poissons pour alimentation humaine

CC : - foies, œufs, laitances, séchés, salés ou fumés

- farines de poisson pour alimentation humaine

10.20.23 Poissons, séchés, salés ou non, ou en saumure

CC : - poissons entiers, séchés, salés ou en saumure mais non fumés

10.20.24 Poissons, y compris filets, fumés

CC : - poissons entiers, filets, tranches et morceaux de poissons, fumés

- 10.20.25 Autres préparations et conserves à base de poissons, à l'exclusion des plats préparés**
 CC : - autres préparations et conserves à base de poissons (sardines à l'huile, thons à la tomate, maquereaux au vin blanc, beurre d'anchois, etc.)
 NC : - plats préparés à base de poissons (10.85.12)
 - soupes de poissons (10.89.11)
- 10.20.26 Caviar et ses succédanés**
 CC : - caviars et succédanés, de conservation
- 10.20.3 Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, congelés, surgelés, préparés ou en conserves**
- 10.20.31 Crustacés, congelés ou surgelés**
 CC : - coquillages, crustacés, congelés, salés ou fumés
- 10.20.32 Mollusques, congelés, surgelés, séchés, salés ou fumés**
 CC : - mollusques, congelés, surgelés, séchés, salés ou fumés
- 10.20.33 Autres invertébrés aquatiques, congelés, surgelés, séchés, salés ou fumés**
 CC : - autres invertébrés aquatiques, congelés, surgelés, séchés, salés ou fumés (palourdes, clovises, méduses, etc.)
- 10.20.34 Autres préparations et conserves à base de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques**
 CC : - autres préparations et conserves à base de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
 NC : - plats préparés à base de coquillages, crustacés et mollusques (10.85.12)
- 10.20.4 Farines, poudres et pellets, impropres à l'alimentation humaine et autres produits n.c.a. à base de poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques**
- 10.20.41 Farines, poudres et pellets de poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine**
 CC : - farines, poudres et pellets de poissons et animaux marins, impropres à l'alimentation humaine
- 10.20.42 Autres sous-produits non comestibles à base de poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques**
 CC : - animaux (poissons, crustacés, mollusques) impropres à l'alimentation humaine, œufs pour l'alevinage, écailles et déchets de l'industrie du poisson
- 10.20.9 Fumage et autres façons de préparations à base de poissons ; opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de poissons, crustacés et mollusques**
- 10.20.91 Fumage et autres façons de préparations à base de poissons**
 CC : - services de cuisson, salage, fumage et séchage de poissons et préparations à base de poissons
 NC : - services d'extraction d'huiles et de graisses animales (10.41.1)
- 10.20.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de poissons, crustacés et mollusques**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 Par exemple :
 - stérilisation ou cerclage de conserves portant sur des préparations à base de poissons
 NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

10.3 TRANSFORMATION ET CONSERVATION DE FRUITS ET LÉGUMES

10.31 Transformation et conservation de pommes de terre

10.31Z *Transformation et conservation de pommes de terre*

Cette sous-classe comprend :

- la transformation et la conservation de pommes de terre, la préparation de produits à base de pommes de terre :

- . la production de pommes de terre précuites surgelées
- . la production de purée de pommes de terre déshydratées
- . la fabrication de farines de pommes de terre
- . la production de produits apéritifs à base de pommes de terre
- . la production de pommes chips à base de pommes de terre
- . la préparation d'autres produits à base de pommes de terre

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'épluchage industriel de pommes de terre

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de plats préparés à base de pommes de terre (cf. 10.85Z)

- l'activité des "camions frites", avec ou non consommation sur place (cf. 56.10C)

Produits associés : 10.31.11, 10.31.12, 10.31.13, 10.31.14, 10.31.91, 10.31.99

10.32 Préparation de jus de fruits et légumes

10.32Z *Préparation de jus de fruits et légumes*

Cette sous-classe comprend :

- la préparation de jus de fruits et légumes

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production de concentrés et de nectars à partir de fruits et légumes frais

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation de boissons rafraîchissantes à base de fruits (cf. 11.07B)

Produits associés : 10.32.11, 10.32.12, 10.32.13, 10.32.14, 10.32.15, 10.32.16, 10.32.17, 10.32.19, 10.32.99

10.3 PRODUITS À BASE DE FRUITS ET LÉGUMES

10.31 Préparations et conserves à base de pommes de terre

10.31.1 Préparations et conserves à base de pommes de terre

NC : - pommes de terre simplement conditionnées pour une conservation de courte durée (01.13.51)

- féculés de pommes de terre (10.62.11)

- plats préparés à base de pommes de terre (10.85.13)

10.31.11 Pommes de terre, congelées ou surgelées

CC : - frites, cuites ou non, congelées ou surgelées

- pommes de terre cuites, congelées ou surgelées

- pommes de terre préparées, sous forme de farine, poudre ou flocons, congelées ou surgelées

- autres préparations et conserves à base de pommes de terre, congelées ou surgelées

10.31.12 Pommes de terre, déshydratées, coupées ou non, mais sans autre préparation

CC : - pommes de terre, déshydratées, coupées ou non, mais sans autre préparation

10.31.13 Pommes de terre déshydratées sous forme de farine, de poudre, de flocons, de granulés ou de pellets

CC : - purée déshydratée en flocons

- autres pommes de terre déshydratées sous forme de farine, poudre, flocons, granulés ou pellets

10.31.14 Préparations et conserves à base de pommes de terre

CC : - pommes de terre préparées sous forme de farine, poudre ou flocons

- chips et produits apéritifs à base de pommes de terre

- autres préparations et conserves à base de pommes de terre, non congelées ou surgelées

10.31.9 Cuisson et autres façons de préparations à base de pommes de terre ; opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de pommes de terre

10.31.91 Cuisson et autres façons de préparations à base de pommes de terre

CC : - cuisson des pommes de terre et des préparations alimentaires à base de pommes de terre

- épluchage et découpe de pommes de terre

10.31.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de pommes de terre

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

10.32 Jus de fruits et légumes

10.32.1 Jus de fruits et légumes

CC : - jus et concentrés d'agrumes, non fermentés, non alcoolisés, même surgelés

- jus, concentrés et nectars d'autres fruits ou de légumes, non fermentés, non alcoolisés, même surgelés

NC : - boissons aux fruits (11.07.19)

10.32.11 Jus de tomate

CC : - jus de tomate

NC : - sauces à la tomate (10.84.12)

10.32.12 Jus d'orange

CC : - jus d'orange

10.32.13 Jus de pamplemousse

CC : - jus de pamplemousse

10.39 Autre transformation et conservation de fruits et légumes

10.39A Autre transformation et conservation de légumes

Cette sous-classe comprend :

- la conservation des légumes : congélation, surgélation, séchage, déshydratation, appertisation, lyophilisation, immersion dans l'huile ou le vinaigre, la saumure, mise en conserve, etc.
- la préparation de produits à base de légumes

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication d'aliments préparés périssables à base de légumes, notamment les produits de la "4ème gamme", tels que :
 - . salades et autres légumes emballés
 - . légumes pelés et coupés, salades composées de légumes
 - . tofu (caillé de soja)

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation des légumes en vue de leur commercialisation primaire (cf. 01.63A)
- la préparation de jus de légumes (cf. 10.32Z)
- la fabrication de farines ou de semoules de légumes à cosse secs (cf. 10.61)
- la production de plats préparés à base de légumes (cf. 10.85Z)
- la production de concentrés artificiels (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.39.11, 10.39.12, 10.39.13, 10.39.14p, 10.39.15, 10.39.16, 10.39.17, 10.39.18, 10.39.30p, 10.39.91p, 10.39.99p

10.39B Transformation et conservation de fruits

Cette sous-classe comprend :

- la conservation des fruits (y compris à coque) : congélation, surgélation, séchage, déshydratation, appertisation, lyophilisation, immersion dans l'huile ou le vinaigre, la saumure, mise en conserve, etc.
- la fabrication de confitures, de marmelades, de compotes et de gelées
- la préparation de produits à base de fruits

- 10.32.14 Jus d'ananas**
CC : - jus d'ananas
- 10.32.15 Jus de raisin**
CC : - jus de raisin
CA : - moûts de raisin destinés à la préparation de jus
- 10.32.16 Jus de pomme**
CC : - jus de pomme
- 10.32.17 Mélanges de jus de fruits et légumes**
CC : - mélanges de jus de fruits et légumes
- 10.32.19 Autres jus de fruits et légumes**
CC : - jus de citron, de poires, de cerises, de fruits tropicaux
- autres jus de fruits et légumes
- 10.32.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de jus de fruits et légumes**
- 10.32.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de jus de fruits et légumes**
CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :
- lavage et épluchage de fruits ou légumes pour la fabrication de jus
- pressage de fruits ou de légumes pour fabriquer des jus
NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 10.39 Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes**
NC : - *plats préparés à base de fruits et légumes (10.85.13)*
- 10.39.1 Préparations et conserves de légumes, à l'exclusion des pommes de terre**
- 10.39.11 Légumes congelés ou surgelés**
CC : - légumes congelés ou surgelés
- 10.39.12 Légumes traités pour une conservation temporaire**
CC : - légumes conservés provisoirement dans l'eau salée ou en milieu antioxydant, impropres à la consommation en l'état
- 10.39.13 Légumes déshydratés**
CC : - légumes et herbes aromatiques lyophilisés ou déshydratés
CA : - légumes et champignons secs
- 10.39.14 Fruits et légumes coupés et emballés**
CC : - fruits et légumes emballés, y compris conditionnement en atmosphère sans oxygène, notamment fruits et légumes de la 4ème gamme
- fruits et légumes pelés et coupés
- mélange de fruits et légumes
- 10.39.15 Haricots appertisés, à l'exclusion des plats préparés**
CC : - haricots appertisés
- 10.39.16 Pois appertisés, à l'exclusion de plats préparés**
CC : - pois appertisés

Cette sous-classe comprend aussi :

- la préparation d'aliments préparés périssables à base de fruits, notamment les produits de la "4ème gamme"
- le grillage des fruits à coque
- la fabrication d'aliments et de pâtes à base de fruits à coque

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation des fruits en vue de leur commercialisation primaire (cf. 01.63A)
- la préparation de jus de fruits (cf. 10.32Z)
- la conservation dans le sucre de fruits, y compris à coque (cf. 10.82Z)
- la production de plats préparés à base de fruits (cf. 10.85Z)
- la production de concentrés artificiels (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.39.14p, 10.39.21, 10.39.22, 10.39.23, 10.39.24, 10.39.25, 10.39.30p, 10.39.91p, 10.39.99p

- 10.39.17 Autres légumes appertisés (à l'exclusion des pommes de terre), à l'exclusion de plats préparés**
 CC : - tomates entières, en morceaux et concentrés de tomates, appertisées
 - asperges, artichauts, épinards, maïs doux, etc., macédoines, jardinières et autres mélanges, appertisés
 - champignons et truffes, appertisés
 - autres préparations à base de légumes
 CA : - légumes conservés à l'huile ou dans la saumure (olives, etc.)
 - préparations charcutières à base de légumes (céleri rémoulade et carottes râpées, macédoines assaisonnées, salade piémontaise, etc.)
 NC : - préparations homogénéisées adaptées à l'enfant à base de légumes (petits pots) (10.86.10)
 - sauces à la tomate et ketchup (10.84.12)
- 10.39.18 Fruits et légumes (à l'exclusion des pommes de terre) conservés dans le vinaigre**
 CC : - légumes et fruits conservés dans le vinaigre (concombres, cornichons, oignons, champignons, etc.)
- 10.39.2 Préparations et conserves de fruits**
 NC : - agrumes (01.23) et fruits tropicaux, secs (01.22, 01.25, 01.26) et jus de fruits (10.32)
- 10.39.21 Fruits crus ou cuits, congelés ou surgelés**
 CC : - fruits et noix, non cuits ou simplement cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés ou surgelés, même additionnés d'édulcorants
- 10.39.22 Confitures, gelées, compotes et purées de fruits**
 CC : - confitures, marmelades et gelées de fruits
 - compotes et purées de fruits, en conserve
 - crèmes et purées de marrons, pâtes de fruits
 NC : - fruits confits (10.82.24) ou à l'eau de vie (11.01.10)
 - préparations homogénéisées adaptées à l'enfant à base de fruits (petits pots) (10.86.10)
- 10.39.23 Fruits à coque grillés, salés ou autrement préparés**
 CC : - amandes et noix de cajou salées, cacahuètes et pistaches grillées, etc.
 CA : - beurre d'arachide
 NC : - cerneaux, noisettes et amandes simplement décortiquées (01.25)
- 10.39.24 Fruits traités pour une conservation temporaire, impropres à une consommation immédiate**
 CC : - fruits traités pour une conservation temporaire, impropres à la consommation en l'état
- 10.39.25 Autres conserves et préparations à base de fruits**
 CC : - conserves de fruits entiers ou en morceaux, au sirop ou au naturel, y compris macédoines et cocktails de fruits
 - fruits des climats tempérés (pruneaux, abricots, pommes, poires, pêches, raisins, etc.) figues, bananes, secs, déshydratés ou lyophilisés
 - noyaux et amandes de pêches, abricots, prunes, cerises, etc.
 CA : - écorces d'agrumes et marrons entiers
 NC : - fruits confits (10.82.24) ou à l'eau de vie (11.01.10)
 - fruits frais conditionnés pour la vente (01)
 - dattes sèches (01.22.13)
 - fruits à coque (01.25)
- 10.39.3 Déchets et sous-produits de fruits et légumes**
- 10.39.30 Déchets et sous-produits de fruits et légumes**
 CC : - marcs de raisins
 - glands, marrons d'Inde, coques broyées ou pulvérisées
 - autres déchets et sous-produits de fruits et légumes utilisés pour l'alimentation des animaux

10.4 FABRICATION D'HUILES ET GRAISSES VÉGÉTALES ET ANIMALES

Ce groupe comprend la fabrication d'huiles et de graisses brutes et raffinées d'origine végétale ou animale, à l'exception de la production et du raffinage du saindoux et d'autres graisses animales comestibles.

10.41 Fabrication d'huiles et graisses

10.41A *Fabrication d'huiles et graisses brutes*

Cette sous-classe comprend :

- la production d'huiles végétales brutes : huiles d'olive, de soja, de palme, de tournesol, de coton, de navette, de colza, de moutarde, de lin, etc.
- la production de farines de graines, de noix ou d'amandes oléagineuses, non déshuilées

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production d'huiles et de graisses animales non comestibles
- l'extraction d'huiles de poissons ou de mammifères marins
- la production de linters de coton, de tourteaux et d'autres résidus de la production d'huile

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production et le raffinage du saindoux et d'autres graisses animales comestibles (cf. 10.11Z)
- la mouture du maïs par voie humide (cf. 10.62Z)
- la fabrication d'huile de maïs (cf. 10.62Z)
- la fabrication d'huiles essentielles (cf. 20.53Z)
- le traitement d'huiles et de graisses par des procédés chimiques (cf. 20.59Z)

Produits associés : 10.41.11, 10.41.12, 10.41.19, 10.41.21, 10.41.22, 10.41.23, 10.41.24, 10.41.25, 10.41.26, 10.41.27, 10.41.28, 10.41.29, 10.41.30, 10.41.41, 10.41.42, 10.41.99p

10.41B *Fabrication d'huiles et graisses raffinées*

Cette sous-classe comprend :

- la production d'huiles végétales raffinées : huiles d'olive, de soja, etc.
- le traitement des huiles végétales : soufflage, cuisson, oxydation, polymérisation, déshydratation, hydrogénation, etc.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de margarines (cf. 10.42Z)
- la production d'huiles et de graisses d'origine animale (cf. 10.11Z et 10.41A)
- le traitement d'huiles et de graisses par des procédés chimiques (cf. 20.59Z)

10.39.9 Cuisson et autres façons de préparations à base de fruits et légumes ; opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de fruits et légumes

10.39.91 Cuisson et autres façons de préparations à base de fruits et légumes

CC : - cuisson, concentration de fruits et légumes et préparations à base de légumes ou de fruits
- épluchage, découpe, assortiment de fruits ou légumes

NC : - *services d'épluchage, cuisson de pommes de terre et de produits à base de celles ci (10.31.91)*

10.39.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de préparations et conserves à base de fruits et légumes

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- stérilisation ou cerclage de conserves portant sur des préparations à base de légumes ou de fruits

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.4 HUILES ET GRAISSES VÉGÉTALES ET ANIMALES

10.41 Huiles et graisses

10.41.1 Huiles et graisses animales et leurs fractions, brutes

NC : - *graisse de suint et dérivés (lanoline) (13.10.10)*

- *grasses animales d'abattage brutes ou fondues (lard gras, saindoux, graisse d'oie ou de canard, etc.) (10.11.50)*

10.41.11 Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées

CC : - stéarine solaire, oléo-stéarine, huile de suif, etc., brutes

10.41.12 Graisses et huiles de poissons et de mammifères marins et leurs fractions

CC : - huiles et graisses de poissons, de foies de poissons, de mammifères marins et autres animaux, brutes ou raffinées, non modifiées chimiquement

10.41.19 Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, raffinées ou non, mais non chimiquement modifiées

CC : - autres graisses et huiles d'origine animale et leurs fractions, raffinées ou non, mais non chimiquement modifiées

10.41.2 Huiles végétales, brutes

NC : - *huile de maïs (10.62.14)*

10.41.21 Huile de soja, brute

CC : - huile de soja, non raffinée

10.41.22 Huile d'arachide, brute

CC : - huile d'arachide, non raffinée

10.41.23 Huile d'olive, brute

CC : - huile d'olive, non raffinée

10.41.24 Huile de tournesol, brute

CC : - huile de tournesol, non raffinée

Produits associés : 10.41.51, 10.41.52, 10.41.53, 10.41.54, 10.41.55, 10.41.56,
10.41.57, 10.41.58, 10.41.59, 10.41.60, 10.41.71, 10.41.72, 10.41.99p

- 10.41.25 Huile de coton, brute**
CC : - huile de coton, non raffinée
- 10.41.26 Huiles de navette, de colza et de moutarde, brutes**
CC : - huiles de navette, colza, moutarde, non raffinées
- 10.41.27 Huile de palme, brute**
CC : - huile de palme, non raffinée
- 10.41.28 Huile de coprah, brute**
CC : - huile de coco (coprah), non raffinée
- 10.41.29 Autres huiles végétales brutes**
CC : - huiles de palmiste, babassu, lin, jojoba, etc., non raffinées
- 10.41.3 Linters de coton**
- 10.41.30 Linters de coton**
CC : - linters de coton
- 10.41.4 Tourteaux et autres résidus solides de graisses et d'huiles végétales ; farines et poudres de graines ou de fruits oléagineux**
- 10.41.41 Tourteaux et autres résidus solides de graisses et d'huiles végétales**
CC : - tourteaux de soja, de colza, de tournesol, d'arachide, de lin, etc., même broyés ou agglomérés en pellets
CA : - farines d'oléagineux déshuilées
- 10.41.42 Farines et poudres de graines ou de fruits oléagineux, à l'exclusion de la moutarde**
CC : - farines de graines ou fruits oléagineux, non déshuilées
NC : - farine de moutarde (10.84.12)
- 10.41.5 Huiles raffinées, à l'exclusion des résidus**
NC : - huile de germe de maïs (10.62.14)
- 10.41.51 Huile de soja et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile de soja, raffinée
- 10.41.52 Huile d'arachide et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile d'arachide, raffinée
- 10.41.53 Huile d'olive et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile d'olive, raffinée
- 10.41.54 Huile de tournesol et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile de tournesol, raffinée
- 10.41.55 Huile de coton et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile de coton, raffinée
- 10.41.56 Huiles de navette, de colza et de moutarde et leurs fractions, raffinées, mais non chimiquement modifiées**
CC : - huiles de navette, colza, sésame, moutarde, raffinées
- 10.41.57 Huile de palme et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile de palme, raffinée
- 10.41.58 Huile de coco et ses fractions, raffinée, mais non chimiquement modifiée**
CC : - huile de coco (coprah), raffinée
- 10.41.59 Autres huiles et leurs fractions, raffinées, mais non chimiquement modifiées ; autres graisses et huiles végétales fixes (à l'exclusion de l'huile de maïs) et leurs fractions n.c.a., raffinées, mais non chimiquement modifiées**
CC : - huiles de palmiste, babassu, lin, ricin, tung, jojoba, etc., raffinées

10.42 Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires

10.42Z *Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de margarines
- la fabrication de mélanges et d'autres pâtes à tartiner similaires à base végétale ou animale
- la fabrication de graisses composées pour la cuisson des aliments

Cette sous-classe ne comprend pas :

- *la fabrication de pâtes à tartiner laitières (cf. 10.51B) ou à base de cacao (cf. 10.82Z)*

Produits associés : 10.42.10, 10.42.99

- 10.41.6 Huiles et graisses animales ou végétales et leurs fractions, hydrogénées, estérifiées, mais non autrement préparées**
- 10.41.60 Huiles et graisses animales ou végétales et leurs fractions, hydrogénées, estérifiées, mais non autrement préparées**
 CC : - huiles et graisses animales ou végétales, hydrogénées ou partiellement hydrogénées, ou estérifiées
- 10.41.7 Cires végétales (à l'exclusion des triglycérides) ; dégras ; résidus provenant du traitement de corps gras ou de cires animales ou végétales**
- 10.41.71 Cires végétales (à l'exclusion des triglycérides)**
 CC : - cires végétales (sauf triglycérides)
 NC : - cire d'abeilles (01.49.26)
- 10.41.72 Dégras ; résidus provenant du traitement de corps gras ou de cires animales ou végétales**
 CC : - dégras et résidus provenant du traitement des corps gras
- 10.41.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'huiles et de graisses**
- 10.41.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'huiles et de graisses**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 Par exemple :
 - trituration à façon d'oléagineux
 - raffinage d'huiles à façon
 NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)
- 10.42 Margarines et graisses comestibles similaires**
- 10.42.1 Margarines et graisses comestibles similaires**
- 10.42.10 Margarines et graisses comestibles similaires**
 CC : - margarines, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait comprise entre 15 % et 40 %
 - spécialités à tartiner non laitières, allégées ou non, et graisses destinées à la cuisson alimentaire
 NC : - saindoux (10.11.50), pâtes à tartiner laitières (10.51.30)
- 10.42.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de margarines et graisses comestibles similaires**
- 10.42.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de margarines et graisses comestibles similaires**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 Par exemple :
 - tri et préparation des matières premières de la margarine
 NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

10.5 FABRICATION DE PRODUITS LAITIERS

10.51 Exploitation de laiteries et fabrication de fromage

10.51A Fabrication de lait liquide et de produits frais

Cette sous-classe comprend :

- la production de laits liquides frais, pasteurisés, stérilisés, homogénéisés et/ou ayant subi un chauffage ultracourt
- la production de crèmes de laits liquides frais, pasteurisées, stérilisées, homogénéisées
- la production de laits fermentés, yaourts et desserts lactés frais

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production de boissons non alcoolisées à base de lait

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de lait de vache cru (cf. 01.41Z)
- la production de lait cru (de brebis, de chèvre, de jument, d'ânesse, de chamelle, etc.) (cf. 01.13Z, 01.44Z et 01.45Z)
- la production de fromages frais (cf. 10.51C)
- la fabrication de succédanés du lait ou du fromage (cf. 10.89Z)
- la production de desserts lactés de conservation (cf. 10.89Z)
- la production de laits aromatisés (cf. 11.07B)

Produits associés : 10.51.11, 10.51.12, 10.51.52, 10.51.99p

10.51B Fabrication de beurre

Cette sous-classe comprend :

- la production de beurre, y compris concentrés ou allégés
- la fabrication de pâtes à tartiner laitières

Produits associés : 10.51.30, 10.51.99p

10.51C Fabrication de fromage

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de fromages frais ou de caillebotte
- la fabrication de fromages à pâte molle, pressée, persillée, etc.
- la fabrication de fromages fondus, râpés ou en poudre

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'affinage de fromages pour compte propre

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'affinage des fromages pour des tiers (cf. 52.10B)

Produits associés : 10.51.40, 10.51.99p

10.51D Fabrication d'autres produits laitiers

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de laits en poudre ou de laits concentrés, édulcorés ou non
- la production de lait ou de crème sous forme solide
- la production de lactosérum
- la production de caséine ou de lactose

Produits associés : 10.51.21, 10.51.22, 10.51.51, 10.51.53, 10.51.54, 10.51.55, 10.51.56, 10.51.99p

10.5 PRODUITS LAITIERS

10.51 Produits laitiers et fromages

10.51.1 Lait liquide et crème de lait

10.51.11 Lait liquide

CC : - lait liquide traité (pasteurisé, stérilisé, UHT), écrémé ou non, conditionné ou non, ni sucré, ni concentré

NC : - lait brut de vache (01.41.20), de brebis (01.45.21) ou de chèvre (01.45.22)
- lait aromatisé ou chocolaté (11.07.19)

10.51.12 Lait et crème contenant plus de 6 % de matières grasses, non concentrés, ni sucrés

CC : - crèmes de lait (plus de 6 % de matière grasse), pasteurisées ou non

CA : - crème Chantilly en emballage sous pression

10.51.2 Lait sec

10.51.21 Lait en poudre écrémé

CC : - lait en poudre ou en granulés, écrémé, sucré ou non

CA : - crème de lait en poudre

- laits secs écrémés puis réengraissés à usage industriel

NC : - succédanés de lait d'origine végétale (lait de soja) (10.89.19)

10.51.22 Lait en poudre entier

CC : - lait en poudre ou en granulés, entier, sucré ou non

CA : - crème de lait en poudre

- laits secs écrémés puis réengraissés à usage industriel

NC : - succédanés de lait d'origine végétale (lait de soja) (10.89.19)

10.51.3 Beurre et pâtes à tartiner laitières

10.51.30 Beurre et pâtes à tartiner laitières

CC : - beurre de crème ou de sérum, en vrac ou conditionné, pasteurisé ou non, salé ou non

CA : - beurre anhydre de crème (MGLA), butter-oil, ghee

- pâtes à tartiner laitières

NC : - babeurre (10.51.52)

10.51.4 Fromages

10.51.40 Fromages

CC : - fromages frais (petits suisses, pâtes salées, fromages en faisselle ou aromatisés), caillebotte

- fromages fondus (crème de gruyère, fromages pour tartine, etc.)

- fromages à pâte persillée (roquefort, bleus, gorgonzola, etc.)

- fromages de chèvre ou de brebis

- fromages à pâte molle (camembert, brie, coulommiers, carré de l'est, etc.)

- fromages à pâte pressée (édam, gouda, reblochon, saint-paulin, cantal, emmental, comté, beaufort, gruyère, etc.)

CA : - fromages râpés ou en poudre

NC : - yaourts et caillés (10.51.52)

10.51.5 Autres produits laitiers

10.51.51 Lait et crème, concentrés ou contenant des sucres ajoutés ou d'autres édulcorants, sous forme autre que solide

CC : - lait concentré, sucré ou non, en vrac ou conditionné

10.52 Fabrication de glaces et sorbets

10.52Z Fabrication de glaces et sorbets

Cette sous-classe comprend :

- la production de crèmes glacées, glaces et sorbets en vrac ou en conditionnement individuel

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de spécialités pâtisseries glacées (cf. 10.7)

- les activités des établissements de consommation de crème glacée (cafés, salons de thé, etc.)
(cf. 56.10)

Produits associés : 10.52.10, 10.52.99

10.51.52 Yaourts et autres produits lactés fermentés ou acidifiés

CC : - yaourts naturels, aromatisés ou aux fruits

- desserts lactés frais (laits gélifiés ou emprésurés, aromatisés ou non, flans nappés, etc.)

CA : - yaourts à boire, lait ribot, caillé, képhir, babeurre et autres laits et crèmes fermentés

NC : - *fromages frais (10.51.40)*

10.51.53 Caséine

CC : - caséine

NC : - *caséinates (20.59.60) et colles à base de caséine (20.52.10)*

10.51.54 Lactose et sirop de lactose

CC : - lactose et sirop de lactose

10.51.55 Lactosérum

CC : - lactosérum, en poudre ou concentré

10.51.56 Produits laitiers n.c.a.

CC : - autres composants naturels du lait

10.51.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits laitiers

10.51.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits laitiers

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- préparation (tri, découpe) des fruits pour les yaourts

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.52 Glaces et sorbets

10.52.1 Glaces et sorbets

10.52.10 Glaces et sorbets

CC : - crèmes glacées, glaces et sorbets en vrac ou en conditionnement familial (bûches, desserts glacés, etc.)

- crèmes glacées, glaces et sorbets en bâtonnets, cônes ou autres conditionnements individuels (cassates, parfaits, etc.)

NC : - *spécialités pâtisseries glacées (10.71.12)*

10.52.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de glaces et sorbets

10.52.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de glaces et sorbets

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.6 TRAVAIL DES GRAINS ; FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS

Ce groupe comprend la mouture de farines ou de semoules à partir de céréales ou de légumes, la mouture, le nettoyage et le polissage du riz, ainsi que la fabrication de mélanges de farines ou de pâtes préparés à partir de ces produits. Ce groupe comprend également la mouture du maïs et des légumes par voie humide et la fabrication d'amidon et de produits amylicés.

10.61 Travail des grains

10.61A *Meunerie*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de farines de froment (blé) ou de méteil
- la fabrication de farines d'autres céréales, de légumes secs ou de tubercules
- la fabrication de farines préparées pour la boulangerie, la pâtisserie, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- la micronisation (service de broyage de tous types de produits agricoles)

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de farines et de féculés de pommes de terre (cf. 10.31Z)
- la mouture du maïs par voie humide (cf. 10.62Z)

Produits associés : 10.61.21, 10.61.22, 10.61.23p, 10.61.24, 10.61.40

10.61B *Autres activités du travail des grains*

Cette sous-classe comprend :

- la production de gruaux, de semoules ou pellets, de blé ou d'autres céréales
- la production de riz décortiqué, blanchi ou transformé
- la fabrication de céréales soufflées, grillées ou autrement transformées (pour le petit déjeuner notamment)

Produits associés : 10.61.11, 10.61.12, 10.61.23p, 10.61.31, 10.61.32, 10.61.33, 10.61.99

10.6 PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACÉS

10.61 Produits du travail des grains

10.61.1 Riz, semi-blanchi ou blanchi, décortiqué ou en brisures

10.61.11 Riz, décortiqué

CC : - riz décortiqué, riz cargo ou riz brun

10.61.12 Riz, semi-blanchi ou blanchi ou en brisures

CC : - brisures de riz ; riz semi-blanchi ou blanchi, poli ou glacé

NC : - riz étuvé, précuit ou soufflé (10.61.33), farines de riz (10.61.22)

10.61.2 Farines de céréales et de légumes ; mélanges de ces farines

10.61.21 Farine de blé

CC : - farines de blé dur, de blé tendre et de méteil

10.61.22 Farines d'autres céréales

CC : - farines de riz, seigle, maïs, sarrasin, etc.

10.61.23 Farines de légumes

CC : - farines et semoules de légumes secs (pois, haricots, lentilles, etc.) et de tubercules à féculé (patates, sagou, manioc, etc.) ou de fruits séchés

NC : - farines de pommes de terre (10.31.12), tapioca (10.62.12)

10.61.24 Farines préparées

CC : - préparations et mélanges farineux pour la boulangerie, la pâtisserie et la biscuiterie

NC : - pâtes et pâtons surgelés ou à cuire (10.71.11)

10.61.3 Gruaux, semoules, pellets et autres produits à base de céréales

10.61.31 Gruaux et semoules de blé

CC : - gruaux, semoules et pellets de blé

10.61.32 Gruaux, semoules et pellets d'autres céréales n.c.a.

CC : - gruaux, semoules et pellets de céréales diverses

NC : - gruaux, semoules et pellets de blé (10.61.31)

10.61.33 Céréales pour petit-déjeuner et autres produits à base de céréales

CC : - grains travaillés de céréales diverses (mondés, perlés, concassés, aplatis, etc.)

- germes et flocons de céréales

- produits à base de céréales soufflées, grillées ou autrement transformées ("corn flakes", "popcorn", etc.)

CA : - céréales précuites ("bulgur")

10.61.4 Sons et autres résidus de meunerie

10.61.40 Sons et autres résidus de meunerie

CC : - sons et autres résidus de meunerie

NC : - balles (01.11.50)

10.62 Fabrication de produits amylicés

10.62Z Fabrication de produits amylicés

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de produits amylicés à partir de riz, de blés, de pommes de terre, de maïs, etc.
- la mouture du maïs par voie humide
- la fabrication de produits d'hydrolyse de l'amidon tels le glucose, le sirop de glucose, le maltose, etc.
- la fabrication de gluten, d'inuline
- la fabrication de tapioca et de succédanés du tapioca à partir d'amidon
- la fabrication d'huile de maïs

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de lactose (cf. 10.51D)
- la production de sucre de canne ou de betteraves (cf. 10.81Z)

Produits associés : 10.62.11, 10.62.12, 10.62.13, 10.62.14, 10.62.20, 10.62.99

10.61.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits du travail des grains

10.61.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits du travail des grains

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- préparation (tri, etc.) des céréales

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.62 Produits amylicés

10.62.1 Produits amylicés ; sucres et sirops de sucre n.c.a.

10.62.11 Amidons ; inuline ; gluten de blé ; dextrines et autres amidons modifiés

CC : - amidons de maïs, de blé, de riz, etc., et féculés de pommes de terre, manioc, etc., natifs ou transformés (dextrinisés, estérifiés, etc.)

CA : - inuline, gluten

NC : - *colles à base de matières amylicées (20.52.10)*

10.62.12 Tapiocas et succédanés à base d'amidon, en flocons ou en grains

CC : - tapiocas et autres produits similaires en flocons ou en grains

10.62.13 Glucose et sirop de glucose ; fructose et sirop de fructose ; sucre inverti ; sucres et sirops de sucre n.c.a.

CC : - produits de l'hydrolyse de l'amidon et des féculés tels les sirops de glucose, isoglucose, maltose, dextrose et levulose (fructose), sucres et isomères analogues

NC : - *lactose (10.51.54), sucre (saccharose) (10.81.1) et édulcorants de synthèse (21.10.40)*

- *succédanés du miel, sucres et mélasses caramélisés (10.89.19)*

10.62.14 Huile de maïs

CC : - huile de germe de maïs, brute ou raffinée

10.62.2 Résidus d'amidonnerie

10.62.20 Résidus d'amidonnerie

CC : - résidus d'amidonnerie

10.62.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits amylicés

10.62.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de produits amylicés

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- tri et lavage de plantes pour la fabrication de féculé ou amidon

- extraction à façon d'huile de maïs

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.7 FABRICATION DE PRODUITS DE BOULANGERIE-PÂTISSERIE ET DE PÂTES ALIMENTAIRES

10.71 Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche

Cette classe ne comprend pas :

- la fabrication de produits de boulangerie "secs" (cf. 10.72Z)
- la fabrication de produits farineux (pâtes alimentaires) (cf. 10.73Z)
- le réchauffage de produits de boulangerie pour consommation immédiate (cf. 56)

10.71A Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication à caractère industriel de pains, de viennoiseries (croissants par exemple), de pâtisseries fraîches et de gaufres et crêpes fraîches (y compris surgelées)
- la fabrication de pâtes et pâtons surgelés destinés à la cuisson

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication à caractère industriel de quiches, tartes salées, tourtes fraîches et de croque-monsieur crus

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de quiches, tartes salées, tourtes et pizzas surgelées (cf. 10.85Z), de pizzas fraîches (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.71.11p, 10.71.12p, 10.71.99p

10.71B Cuisson de produits de boulangerie

Cette sous-classe comprend :

- la cuisson associée à la vente au détail de pains et de viennoiseries, à partir de pâtes et pâtons surgelés, sans possibilité de consommer sur place

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'exploitation d'un terminal de cuisson associée à la consommation sur place (cf. 56.10)
- la préparation et la cuisson de pizzas à emporter ou livrées ; l'activité des "camions pizzas" (cf. 56.10C)

Produits associés : 10.71.11p, 10.71.12p, 10.71.99p

10.71C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries (croissants par exemple), de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication à caractère artisanal de quiches, tartes salées, tourtes fraîches et de croque-monsieur crus, associée à la vente au détail de produits de boulangerie

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de quiches, tartes salées, tourtes et pizzas surgelées (cf. 10.85Z), de pizzas fraîches (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.71.11p, 10.71.12p, 10.71.99p

10.71D Pâtisserie

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pâtisseries fraîches et de gaufres et crêpes, sans vente de pains

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication à caractère artisanal de quiches, tartes salées, tourtes fraîches et de croque-monsieur crus, sans vente au détail de produits de boulangerie

10.7 PRODUITS DE BOULANGERIE-PÂTISSERIE ET PÂTES ALIMENTAIRES

10.71 Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches

10.71.1 Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches

10.71.11 Pain frais

CC : - pain ordinaire d'origine industrielle ou artisanale
- pains divers (pain complet, pain de mie, pain brioché, etc.) d'origine industrielle ou artisanale
CA : - pâtes à pain et pâtons surgelés
NC : - *pains d'épices (10.72.12), pains grillés (10.72.11), pain azyne (10.72.19)*

10.71.12 Pâtisseries et viennoiseries fraîches

CC : - pâtisseries fraîches : choux à la crème, éclairs, millefeuilles, religieuses, tartes aux fruits, etc.
- gaufres et crêpes fraîches
- viennoiseries fraîches ou de conservation : croissants, brioches, pains au lait, etc.
CA : - pâtisseries et viennoiseries surgelées ou réfrigérées
- fonds de tartes, pâte à tarte, bouchées à garnir, fraîches ou surgelées
- spécialités pâtisseries glacées
- quiches tartes salées, tourtes fraîches, croque-monsieur crus
NC : - *gâteaux et pâtisseries de conservation (10.72.19)*
- *quiches, tartes salées, tourtes et pizzas surgelées (10.85), pizzas fraîches (10.89)*
- *pizzas cuites, à emporter ou à livrer (56.10)*

10.71.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du pain et de pâtisseries et viennoiseries, frais et congelés ou surgelés

10.71.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du pain et de pâtisseries et viennoiseries, frais, congelés ou surgelés

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :
- cuisson à façon du pain ou de la pâtisserie
NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de quiches, tartes salées, tourtes et pizzas surgelées (cf. 10.85Z), de pizzas fraîches (cf. 10.89Z)
- les activités des "salons de thé" (cf. 56.10C)

Produits associés : 10.71.12p, 10.71.99p

10.72 Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

10.72Z Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de biscottes, de biscuits et autres produits de boulangerie "secs", sucrés ou salés, y compris extrudés
- la fabrication de pâtisseries et de gâteaux de conservation, non surgelés
- la fabrication de produits apéritifs et d'autres produits similaires (petits biscuits, bretzels, etc.), sucrés ou salés

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de produits apéritifs à base de pommes de terre (cf. 10.31Z)

Produits associés : 10.72.11, 10.72.12, 10.72.19, 10.72.99

10.73 Fabrication de pâtes alimentaires

10.73Z Fabrication de pâtes alimentaires

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de pâtes alimentaires, non cuisinées, ni farcies ni autrement préparées, telles que les macaronis et les nouilles
- la fabrication de pâtes alimentaires, farcies ou autrement préparées, à condition qu'elles soient crues
- la fabrication de couscous (semoule)
- la fabrication de produits frais, en conserve ou surgelés à base de pâtes

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de plats préparés à base de pâtes alimentaires (cf. 10.85Z)
- la préparation de couscous garni (cf. 10.85Z)
- la préparation de potages (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.73.11, 10.73.12, 10.73.99

10.72 Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation

10.72.1 Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation

10.72.11 Biscottes, toasts, pains grillés et produits grillés similaires

CC : - biscottes (avec ou sans sel), toasts, pains ou tartines grillés ou braisés

CA : - Knäckebrot, chapelure, pains extrudés

10.72.12 Pains d'épices ; biscuits sucrés ; gaufres et gaufrettes

CC : - biscuits pâtisseries (petits fours, macarons, palmiers, etc.)

- biscuits champagne, cuiller ; boudoirs

- gaufres et gaufrettes ; goûters secs ou fourrés ; cornets à glace

- biscuits secs (sablés, galettes, palets, etc.)

CA : - pains d'épices

10.72.19 Autres gâteaux secs ou de conservation

CC : - produits apéritifs salés, y compris extrudés, et leurs assortiments

- pâtisseries (madeleines, génoises, gâteaux roulés, etc.) et crêpes de conservation

CA : - pain azyme, hosties

NC : - *chips et produits apéritifs à base de pommes de terre (10.31.14)*

- *pâtisseries surgelées ou réfrigérées et spécialités pâtisseries glacées (10.71.12)*

10.72.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de biscottes, de biscuits et de pâtisseries de conservation

10.72.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de biscottes, de biscuits et de pâtisseries de conservation

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

Par exemple :

- préparation des ingrédients entrant dans la composition des produits concernés

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.73 Pâtes alimentaires

10.73.1 Macaronis, nouilles, couscous et autres produits similaires à base de farine

10.73.11 Macaronis, nouilles et autres produits similaires à base de farine

CC : - pâtes alimentaires non cuisinées, ni farcies, ni autrement préparées, avec ou sans œufs (nouilles, macaronis, etc.)

CA : - pâtes alimentaires fraîches

NC : - *pâtes alimentaires cuisinées, farcies ou autrement préparées (10.85.14)*

10.73.12 Couscous

CC : - couscous (semoule)

NC : - *couscous garnis (10.85.14)*

10.8 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES

10.81 Fabrication de sucre

10.81Z *Fabrication de sucre*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication ou le raffinage du sucre (saccharose) et des succédanés du sucre obtenus à partir de jus de canne, de betterave, d'érable et de palme
- la fabrication de sirops de sucre
- la fabrication de mélasse
- la production de sirop et de sucre d'érable

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de glucose, de sirop de glucose, de maltose (cf. 10.62Z) et de lactose (cf. 10.51D)
- la fabrication d'édulcorants de synthèse (cf. 21.10Z)
- la fabrication de sucrettes (cf. 10.89Z)

Produits associés : 10.81.11, 10.81.12, 10.81.13, 10.81.14, 10.81.20, 10.81.99

10.82 Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie

10.82Z *Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de cacao, de beurre de cacao, de graisse de cacao, d'huile et de poudre de cacao
- la fabrication du chocolat et de confiseries au chocolat
- la fabrication de confiseries : caramels, cachous, nougats, fondants, chocolat blanc
- la fabrication de gommes à mâcher (chewing-gums)
- la conservation dans le sucre de fruits (y compris à coque), d'écorces de fruits et d'autres parties de plantes
- la fabrication de dragées et pastilles

10.73.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de pâtes alimentaires

10.73.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de pâtes alimentaires

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.8 AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES

10.81 Sucre

10.81.1 Sucre de canne ou de betterave, brut ou raffiné ; mélasses

10.81.11 Sucre de canne ou de betterave, brut, solide

CC : - sucre de canne ou de betterave, brut

10.81.12 Sucre de canne ou de betterave raffiné et saccharose chimiquement pur, solide, sans arôme, ni colorant

CC : - sucre blanc ou roux, cristallisé ou en morceaux et sucre semoule

10.81.13 Sucre de canne ou de betterave raffiné, contenant des arômes ou des colorants ; sucre et sirop d'érable

CC : - sucre de canne ou de betterave raffiné, contenant des arômes ou des colorants
- sucre glace

CA : - sucre et sirop d'érable

NC : - *lactose (10.51.54), glucose, maltose, fructose (10.62.13), sucrettes (10.89.19)*
- *édulcorants de synthèse (21.10.40)*

10.81.14 Mélasses

CC : - mélasses

10.81.2 Pulpe de betteraves, bagasses et autres résidus de sucrerie

10.81.20 Pulpe de betteraves, bagasses et autres résidus de sucrerie

CC : - pulpe de betteraves, bagasses, etc.

10.81.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du sucre

10.81.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du sucre

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.82 Cacao, chocolat et produits de confiserie

10.82.1 Cacao en masse, dégraissé ou non, beurre de cacao, cacao en poudre

NC : - *cacao en fèves (01.27.14)*

10.82.11 Cacao en masse, dégraissé ou non

CC : - cacao en masse, dégraissé ou non

10.82.12 Beurre de cacao

CC : - beurre, graisse de cacao

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication de confiseries pharmaceutiques

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de saccharose (cf. 10.81Z)

Produits associés : 10.82.11, 10.82.12, 10.82.13, 10.82.14, 10.82.21, 10.82.22,
10.82.23, 10.82.24, 10.82.30, 10.82.99

10.83 Transformation du thé et du café

- 10.82.13 Cacao en poudre, sans sucre, ni autre édulcorant**
 CC : - cacao en poudre, non sucré
- 10.82.14 Cacao en poudre, contenant du sucre ou de l'édulcorant**
 CC : - cacao en poudre, sucré
 NC : - *petits déjeuners en poudre ou en granulés aromatisés au chocolat (10.89.19)*
- 10.82.2 Chocolat et produits de confiserie**
- 10.82.21 Chocolat et préparations à base de cacao (à l'exclusion du cacao en poudre sucré), en vrac**
 CC : - préparations à base de chocolat (solide, pâteux, en poudre, etc.) conditionnées en vrac, non destinées à la consommation en tant que telles
 CA : - chocolat de couverture
- 10.82.22 Chocolat et préparations à base de cacao (à l'exclusion du cacao en poudre sucré), conditionnés sous différentes formes**
 CC : - chocolat en tablettes et en bâtons, fourré ou non
 - articles de confiserie en chocolat, fourrés ou non (barres, bouchées, pavés, moulages, etc.)
 - pâtes à tartiner à base de cacao
 NC : - *petits déjeuners en poudre ou en granulés aromatisés au chocolat (10.89.19)*
 - *laits aromatisés au chocolat (11.07.19)*
 - *chocolats blancs, chocolats à la liqueur (10.82.23)*
- 10.82.23 Produits de confiserie divers (y compris le chocolat blanc) ne contenant pas de cacao**
 CC : - chewing gum en tablettes ou en dragées
 - bonbons divers à base de sucre, fourrés ou non
 - gommes, réglisses, dragées, caramels et nougats
 CA : - confiseries à la liqueur, confiseries pharmaceutiques
 - chocolats blancs
 NC : - *pâtes de fruits (10.39.22)*
- 10.82.24 Fruits confits**
 CC : - fruits confits
 CA : - marrons glacés, angéliques
 NC : - *fruits à l'eau de vie (11.01.10), pâtes de fruits (10.39.22) et fruits secs (01, 10.39.25)*
- 10.82.3 Coques, pellicules et autres résidus de cacao**
- 10.82.30 Coques, pellicules et autres résidus de cacao**
 CC : - coques, pellicules et autres résidus de cacao
- 10.82.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de cacao, chocolat et produits de confiserie**
- 10.82.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de cacao, chocolat et produits de confiserie**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 10.83 Café et thé transformés**
- 10.83.1 Café et thé transformés**
- 10.83.11 Café, décaféiné ou torréfié**
 CC : - café torréfié, en grain ou moulu
 CA : - café décaféiné, même non torréfié

10.83Z Transformation du thé et du café

Cette sous-classe comprend :

- la torréfaction et la décaféination du café
- la production de café en grain, moulu, soluble, concentré, etc.
- la fabrication de chicorée en grain, moulue, soluble et liquide et d'autres succédanés du café
- la fabrication d'extraits et concentrés de café
- le mélange et le conditionnement du thé et du maté, y compris en sachets
- la fabrication d'extraits et de préparations à base de thé et de maté

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.)

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production d'inuline (cf. 10.62Z)
- la production de spiritueux, de bières, de vins et de boissons rafraîchissantes (cf. 11)
- la préparation de produits botaniques à usage pharmaceutique (cf. 21.10Z)

Produits associés : 10.83.11, 10.83.12, 10.83.13, 10.83.14, 10.83.15, 10.83.99

10.84 Fabrication de condiments et assaisonnements

10.84Z Fabrication de condiments et assaisonnements

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication d'épices, de sauces et de condiments : mayonnaise, ketchup, farine de moutarde, moutarde préparée, etc.
- la fabrication du vinaigre

Cette sous-classe comprend aussi :

- la transformation du sel pour le rendre propre à la consommation humaine, par exemple en sel iodé

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la culture des épices (cf. 01.28Z)
- la préparation des olives, cornichons et autres légumes condimentaires (cf. 10.39A)

Produits associés : 10.84.11, 10.84.12, 10.84.21, 10.84.22, 10.84.23, 10.84.30, 10.84.99

- 10.83.12 Succédanés de café ; extraits, essences et concentrés de café ou de succédanés ; coques et pellicules de café**
 CC : - café soluble, extraits et essences de café
 - chicorée torréfiée, extraits de chicorée, autres substituts
 - mélanges de café et de chicorée
 CA : - coques et pellicules de café
- 10.83.13 Thé vert (non fermenté), thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, en conditionnements inférieurs ou égaux à 3 kg**
 CC : - thé noir (fermenté) ou thé vert (non fermenté) conditionné pour la vente au détail
- 10.83.14 Extraits, essences, concentrés et préparations à base de thé ou de maté**
 CC : - extraits, essences, concentrés et préparations à base de thé ou de maté
 NC : - *boissons au thé (11.07.19)*
- 10.83.15 Infusions**
 CC : - infusions et tisanes conditionnées pour la vente au détail
- 10.83.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du café et du thé**
- 10.83.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du café et du thé**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 Par exemple :
 - torréfaction à façon du café
 - tri des feuilles de thé ou de plantes pour infusion
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 10.84 Condiments et assaisonnements**
- 10.84.1 Vinaigres ; sauces ; mélanges de condiments ; farines de moutarde et moutardes préparées**
- 10.84.11 Vinaigres et succédanés de vinaigres obtenus à partir d'acide acétique**
 CC : - vinaigres
- 10.84.12 Sauces ; mélanges de condiments et assaisonnements préparés ; farines de moutarde et moutardes préparées**
 CC : - sauces préparées au soja ou à la tomate (ketchup, bolognaise, etc.), émulsionnées (mayonnaises, sauce salade, etc.) ou cuisinées (béarnaise, sauce mère, etc.) et sauces vinaigrette
 - farines de moutarde et moutardes préparées
 NC : - *vinaigre (10.84.11), olives (10.39.17), légumes condimentaires (10.39.18), épices et herbes aromatiques (10.84.2) et sel (10.84.30)*
- 10.84.2 Épices préparées**
 NC : - *plantes à épices (01.28.1)*
- 10.84.21 Poivre (Piper spp.), préparé**
 CC : - poivre préparé
- 10.84.22 Piments et poivrons (Capsicum spp.) séchés, préparés**
 CC : - piments et poivrons séchés, préparés
- 10.84.23 Cannelle, préparée ; autres épices préparées**
 CC : - autres épices préparées (vanille, cannelle, girofle, muscade, coriandre, cumin, genièvre, safran, curry, etc.)
 CA : - herbes aromatiques préparées (thym, serpolet, etc.)

10.85 Fabrication de plats préparés

10.85Z Fabrication de plats préparés

Cette sous-classe comprend la fabrication industrielle de plats cuisinés élaborés prêts à être consommés (c'est-à-dire préparés, assaisonnés et cuits). Ces plats sont traités (congelés, réfrigérés, surgelés, appertisés ou sous-vide) en vue de leur conservation et généralement emballés et étiquetés pour la revente.

Pour être considéré comme un plat préparé, une préparation doit contenir des ingrédients appartenant à au moins deux familles distinctes (hors assaisonnement) de produits parmi les suivantes : produits à base de viande, produits à base de poisson, crustacés ou mollusques, produits à base de légumes ou de fruits, produits à base de pâtes, produits à base d'œufs, de fromage ou de céréales.

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication industrielle de plats préparés à base de viande ou de volaille
- la fabrication industrielle de plats préparés à base de poisson, crustacés ou mollusques
- la fabrication industrielle de plats préparés à base de légumes, y compris pommes de terre ou de fruits
- la fabrication industrielle de plats préparés à base de pâtes
- la fabrication industrielle de pizzas surgelées ou conservées d'une autre manière

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de préparations de produits frais ou ne comportant pas deux ingrédients (cf. sous-classe ad hoc de la division 10)
- la fabrication de charcuteries (cf. 10.13A)
- la fabrication artisanale de préparations périssables vendues en charcuterie avec vente au détail (cf. 10.13B)
- la fabrication de préparations périssables telles que les préparations charcutières à base de légumes (cf. 10.39A) ou les sandwiches (cf. 10.89Z)
- le commerce de gros de plats et de repas préparés (cf. 46.38B)
- le commerce de détail de plats et repas préparés (cf. 47.11 et 47.29Z)
- la préparation de plats et de repas pour consommation immédiate (cf. 56.10)
- la préparation et la cuisson de pizzas à emporter ou livrées (cf. 56.10C)
- les activités des entreprises fournissant des repas (cf. 56.29)
- la préparation de plateaux-repas destinés aux transporteurs aériens et similaires et plus généralement à la restauration collective (cf. 56.29A)

Produits associés : 10.85.11, 10.85.12, 10.85.13, 10.85.14, 10.85.19, 10.85.99

10.84.3 Sel de qualité alimentaire

10.84.30 Sel de qualité alimentaire

CC : - sel destiné à l'alimentation humaine

10.84.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de condiments et d'assaisonnements

10.84.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de condiments et d'assaisonnements

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- tri et préparation à façon d'épices

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.85 Plats préparés

10.85.1 Plats préparés

CC : - plats cuisinés élaborés prêts à être consommés (c'est-à-dire préparés, assaisonnés et cuits). Ces plats sont traités (congelés, réfrigérés, surgelés, appertisés ou sous-vide) en vue de leur conservation et généralement emballés et étiquetés pour la revente.

10.85.11 Plats préparés à base de viandes, d'abats ou de sang

CC : - préparations à base de viande ou d'abats telles que hachis Parmentier, bœuf bourguignon, petit salé aux lentilles, cassoulet, choucroute garnie, émincé de volaille, etc.

- quiches, tartes, tourtes, feuilletés, crêpes avec garniture à base de viandes

CA : - viandes panées cuites (nuggets, cordons bleus)

- charcuteries pâtisseries avec garniture à base de viande (croissant au jambon, saucisson brioché, etc.), salades composées appertisées à base de jambon

NC : - *produits de charcuterie ou de triperie tels que pâtés, saucisses, boudins, jambons cuits, museau, fromage de tête, etc. (10.13.1)*

- *confits, foies gras cuits (10.13.15)*

- *préparations charcutières à base de légumes pour consommation immédiate du type salade piémontaise (10.39.17)*

10.85.12 Plats préparés à base de poissons, de crustacés et de mollusques

CC : - préparations à base de poissons, crustacés ou mollusques telles que poisson en sauce, paella, brandade, coquilles de poisson et fruits de mer, etc.

- quiches, tartes, tourtes, feuilletés, crêpes avec garniture à base de poissons, crustacés ou mollusques

CA : - salades composées appertisées à base de thon

NC : - *préparations de poissons fumés, salés, etc. (10.20.24)*

- *préparations crues à base de poissons, crustacés ou mollusques (10.20.11)*

- *conserves de poissons, crustacés ou mollusques (sardines à l'huile, thon) (10.20.25)*

- *charcuteries de poisson (10.20.25)*

- *caviar, laitances, etc. (10.20.31)*

- *surimi (10.20.15)*

10.85.13 Plats préparés à base de légumes

CC : - préparations à base de légumes (y compris pomme de terre) telles que gratin dauphinois, piperade, gratins de légumes, poêlées, légumes et semoule pour couscous, etc.

- quiches, tartes, tourtes, feuilletés, crêpes avec garniture à base de légumes

CA : - nems, rouleaux de printemps

- plats préparés à base de fruits

NC : - *conserves de légumes (mélange ou non) (10.39.1)*

- *préparations charcutières à base de légumes pour consommation immédiate telles que céleri rémoulade, carottes râpées, etc. (10.39.17)*

- *préparations de légumes pelés, coupés ou emballés (10.39.14)*

- *préparations de tofu (10.39)*

- *préparations et conserves de fruits (10.39.2)*

- *sauces tomates (10.84.12)*

10.86 Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques

10.86Z *Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière :
 - . préparations homogénéisées adaptées aux enfants
 - . denrées alimentaires à valeur énergétique faible ou réduite destinées à un contrôle du poids
 - . aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales
 - . aliments pauvres en sodium, y compris les sels diététiques hyposodiques ou asodiques
 - . aliments sans gluten
 - . aliments destinés à des personnes affectées d'un métabolisme glucidique perturbé (diabétiques)
 - . aliments adaptés à une dépense musculaire intense, en particulier pour les sportifs

Produits associés : 10.86.10, 10.86.99

10.89 Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.

10.85.14 Plats préparés à base de pâtes

CC : - pâtes alimentaires farcies telles que raviolis, pâtes bolognaises, etc.
- pâtes alimentaires cuisinées telles que gratin de pâtes au jambon, etc.
- couscous garnis

NC : - *pâtes alimentaires avec ou sans œufs, ni farcies, ni cuisinées (10.73.11)*
- *couscous semoule (10.73.12)*

10.85.19 Autres plats préparés (y compris les pizzas surgelées)

CC : - pizzas surgelées cuites
- quiches, tartes, tourtes, feuilletés, crêpes avec garniture à base de fromage
- plats préparés à base d'œufs
- croque-monsieur surgelés cuits
- autres plats préparés surgelés ou en conserve tels que riz cantonais, risotto, etc.

NC : - *pizzas à pâte crue, sandwiches (10.89.19)*
- *croque-monsieur crus (10.71.12)*

10.85.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de plats préparés

10.85.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de plats préparés

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- cuisson et autres façons de préparation de plats préparés

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.86 Aliments homogénéisés et diététiques

10.86.1 Aliments homogénéisés et diététiques

10.86.10 Aliments homogénéisés et diététiques

CC : - farines et préparations déshydratées adaptées à l'enfant
- laits pour nourrissons
- préparations homogénéisées adaptées à l'enfant à base de fruits, légumes, viandes, etc. (petits pots)
- autres préparations alimentaires homogénéisées ou diététiques

NC : - *laits en poudre courants (10.51.2)*

10.86.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments homogénéisés et diététiques

10.86.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments homogénéisés et diététiques

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- tri et préparation à façon des composants

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

10.89 Autres produits alimentaires n.c.a.

10.89.1 Soupes, ovoproduits, levures et autres produits alimentaires ; extraits et jus de viandes, de poissons et d'invertébrés aquatiques

10.89.11 Soupes et potages

CC : - soupes, potages et bouillons en conserves, en sachets ou surgelés, y compris soupes de poissons

10.89Z Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de préparations pour entremets, de desserts lactés de conservation, petits déjeuners en poudre ou granulés, etc.
- la fabrication d'arômes alimentaires (caramel, etc.)
- la fabrication de soupes, de potages ou de bouillons
- la fabrication de succédanés du miel et de sucres et mélasses caramélisés
- la préparation d'aliments préparés périssables tels que sandwiches et pizzas fraîches (non cuites)
- la fabrication de levures
- la production d'ovoproduits et d'ovalbumine
- la fabrication de compléments alimentaires et d'autres produits alimentaires n.c.a.

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication d'extraits et de jus de viandes, de poissons, de crustacés et de mollusques
- la fabrication de succédanés du lait ou du fromage
- la production de concentrés pour la fabrication industrielle de boissons
- la fabrication de poudres pour boissons instantanées

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation d'aliments préparés périssables à base de fruits ou de légumes (cf. 10.39)
- la fabrication de pizzas surgelées (cf. 10.85Z)
- la production de boissons alcooliques et de boissons rafraîchissantes (cf. 11)

Produits associés : 10.89.11, 10.89.12, 10.89.13, 10.89.14, 10.89.15, 10.89.19, 10.89.99

10.9 FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

10.91 Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

10.91Z Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de produits pour l'alimentation des animaux de ferme, y compris les aliments concentrés pour animaux et les aliments de complément
- la préparation de produits non mélangés pour l'alimentation des animaux de ferme

Cette sous-classe comprend aussi :

- le traitement de déchets d'abattoir pour produire des aliments pour animaux

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de farines de viandes (cf. 10.13A) ou de poissons destinées à l'alimentation des animaux (cf. 10.20Z)
- la production de tourteaux oléagineux (cf. 10.41A)
- les activités produisant des sous-produits pouvant être utilisés comme aliments pour animaux sans subir de traitement particulier, comme les oléagineux (cf. 10.41), les résidus de la minoterie (cf. 10.61)

- 10.89.12 Œufs, en conserve, et jaunes d'œufs, frais et en conserve ; œufs cuits, en coquille ; ovalbumine**
 CC : - ovoproduits (blancs, jaunes, poudres), œufs cuits et ovalbumine
 NC : - *œufs en coquille (01.47.2)*
- 10.89.13 Levures (vivantes ou mortes) ; autres microorganismes unicellulaires, morts ; poudres à lever**
 CC : - levures de boulangerie ou de brasserie, vivantes ou mortes
 - poudres à lever
- 10.89.14 Extraits et jus de viandes, de poissons et d'invertébrés aquatiques**
 CC : - extraits et jus de viandes, de poissons et d'invertébrés aquatiques
- 10.89.15 Sucrs et extraits végétaux ; matières peptiques ; mucilages et épaississants**
 CC : - agar-agar, mucilages, matières peptiques alimentaires, additifs alimentaires, etc.
 CA : - opium, sucrs et extraits végétaux n.c.a. (de réglisse, houblon, cola, ginseng, etc.)
- 10.89.19 Produits alimentaires divers n.c.a.**
 CC : - desserts lactés de conservation, gâteaux de riz
 - préparations pour entremets, desserts, glaces, sorbets, gelées, mousses et crèmes diverses
 - petits déjeuners en poudre ou en granulés aromatisés (chocolat, vanille, etc.)
 - succédanés de lait d'origine végétale (notamment de soja)
 - succédanés du miel, sucres et mélasses caramélisés
 - sucrètes et succédanés de sucre à base d'édulcorants
 - aliments préparés périssables tels que sandwiches et pizzas fraîches (non cuites)
 CA : - préparations composées destinées aux boissons
 NC : - *céréales grillées ou soufflées (10.61.33)*
 - *pâtes à tartiner à base de cacao (10.82.22), cacao en poudre (10.82.13, 14), beurre d'arachide (10.39.23)*
 - *desserts lactés frais (10.51.52)*
- 10.89.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'autres produits alimentaires n.c.a.**
- 10.89.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'autres produits alimentaires n.c.a.**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 Par exemple :
 - préparation des composants
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 10.9 ALIMENTS POUR ANIMAUX**
- 10.91 Aliments pour animaux de ferme**
- 10.91.1 Aliments pour animaux de ferme, à l'exclusion des fourrages déshydratés (luzerne)**
- 10.91.10 Aliments pour animaux de ferme, à l'exclusion des fourrages déshydratés (luzerne)**
 CC : - aliments composés, complets, de complément, ou enrichis pour animaux de ferme, y compris prémélanges
 NC : - *aliments simples d'origine animale tels que farines de viande (10.13.16) ou de poisson (10.20.41)*
 - *tourteaux (10.41.41), coproduits et déchets divers d'origine végétale*
- 10.91.2 Fourrages déshydratés (luzerne)**
- 10.91.20 Fourrages déshydratés (luzerne)**
 CC : - aliments simples d'origine végétale (luzerne et autres fourrages déshydratés), y compris en pellets
 NC : - *pailles et foin (01.11.50)*

Produits associés : 10.91.10, 10.91.20, 10.91.99

10.92 Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

10.92Z Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication d'aliments préparés pour animaux de compagnie, notamment les chiens, les chats, les oiseaux, les poissons, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- le traitement de déchets d'abattoir pour produire des aliments pour animaux

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de farines de viandes (cf. 10.13A) ou de poissons destinées à l'alimentation des animaux (cf. 10.20Z)

- la production de tourteaux oléagineux (cf. 10.41A)

- les activités produisant des sous-produits pouvant être utilisés comme aliments pour animaux sans subir de traitement particulier, comme les oléagineux (cf. 10.41), les résidus de la minoterie (cf. 10.61)

Produits associés : 10.92.10, 10.92.99

10.91.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments pour animaux de ferme

10.91.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments pour animaux de ferme

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- tri des composants des aliments

NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

10.92 Aliments pour animaux de compagnie

10.92.1 Aliments pour animaux de compagnie

10.92.10 Aliments pour animaux de compagnie

CC : - aliments pour chiens et chats, conditionnés pour la vente au détail

10.92.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments pour animaux de compagnie

10.92.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'aliments pour animaux de compagnie

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
Par exemple :

- préparation à façon des composants ou cuisson des aliments pour animaux de compagnie

NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)